L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.
DIMANCHE MATIN, 18 MAI.

Revue des Journaux.

Le *Picayune* commente la partie de l'entrevue entre son rapporteur et Kellogg, dans laquelle il est question d'une nouvelle élection. Si Kellogg croit, dit-il, que son parti a la majorité en Louisiane, pourquoi ne cherche-t-il pas à mettre fin au différend par une autre élection? Le *Picayune* a soutenu que le Congrès n'avait pas le droit d'intervenir et d'ordonner une nouvelle élection, mais, dans l'état des choses, après le renversement du gouvernement du peuple par une grossière usurpation, en présence d'un ordre de choses révolutionnaire, il n'y a peut-être pas d'autre ressource qu'une nouvelle élection, du libre consentement du peuple. La difficulté est dans l'exécution. Notre confrère demande à Kellogg de recommander au peuple par une proclamation, de faire une nouvelle élection, mais il néglige de dire comment et par qui elle sera conduite.

Le *Times* commente un article du *Herald* sur les troubles de la Louisiane, article dont il reproduit plusieurs passages. Le *Herald* conseille la paix à la Louisiane; c'est facile à dire mais la conseille-t-il au prix de la soumission; en ce cas il a oublié ce qu'il a dit qu'à New-York l'usurpation de Kellogg n'eût pu avoir lieu, car il y a dans cette ville trop de poteaux de lanternes et trop de bras robustes pour y hisser ceux qui attenteraient aux droits du peuple.

Le *Herald* regarde cependant Kellogg comme responsable des troubles qui peuvent éclater parce que cet homme, sachant qu'il est sur un volcan, persiste à imposer son autorité dont le peuple ne veut pas.

Le *Times* comme le *Picayune* exprime des doutes sur la valeur du choix que fera le président pour remplacer M. Chase à la présidence de la Cour Suprême. Le *Times* constate que le sénateur Carpenter est opposé à une résistance violente et qu'il est en faveur d'une nouvelle élection en Louisiane. Le sénateur aura bientôt occasion d'exprimer lui-même ses vues devant le peuple de la Nouvelle-Orléans.

Le *Republican* a peur que les membres du Congrès qui doivent venir à la Nouvelle-Orléans ne soient trop bien instruits de ce qui a trait à l'usurpation Kellogg dans le cours de leurs relations avec nos concitoyens, et il demande naïvement qu'on fasse une trêve à la politique et qu'on évite d'ennuyer les visiteurs de nos différends locaux. Ce n'est pas bête, mais la proposition est trop transparente.

L'organe radical défend le rapport du général (?) Badger et critique la position prise par le colonel De Blanc. Il prétend que l'ovation faite aux prisonniers de St. Martinville a été froide (a tame affair); où diable était caché celui qui a écrit cela?

A la première page du *Republican* sous le titre "Local political topics" il y a des paragraphes d'une insolence rare à l'égard de nos amis de Franklin et des citoyens qui ont pris part hier à la manifestation. Le colonel De Blanc et ses braves compagnons sont prisonniers sous caution et cette circonstance a, sans doute, enhardi le rapporteur du journal radical, car ses observations sont d'une impudence extrême. Mais, après tout, c'est attacher trop d'importance à des insultes venant d'une pareille source.

J. A. CANADAVANT. — Par ce temps de misère générale, le bon marché est à l'ordre du jour. Les dentistes ont dû se mettre à l'unisson, et nous signalerons parmi ceux qui se sont empressés d'abaisser leur tarif à un taux extraordinairement réduit, M. J. A. Casadavant, qui, pour la pose des dents artificielles et la fabrication des ratéliers, n'a certainement pas de supérieur à la Nlle-Orléans. Les ouvrages qui sortent de ses mains sont remarquables de fini et de solidité. Nous nous plaisons à recommander cet habile chirurgien-dentiste au public de la ville et des campagnes.

☞ Jus de Fruits français. — Fraises Framboises et Groseilles, — venant d'être reçus directement de France par la maison Norman & Reiss, rue de la Vieille-Levée, 121 et 123.

LE SANG COMME ENGRAIS. — On sait que M. DOLHONDE a fondé une usine où il prépare avec le sang puisé aux Abattoirs un engrais qui, employé avec intelligence, donne les plus heureux résultats. M. Dolhonde nous a envoyé hier quelques artichauts provenant du jardin de M. Onésime Degray, à Alger, et cueillis sur des plants fumés au moyen du *blood fertiliser*. Nous n'en avons jamais vu d'aussi gros en Louisiane: les feuilles en sont larges, bien nourries, et reposent sur des fonds d'une magnifique ampleur et d'une rare délicatesse de saveur. A en juger par l'échantillon d'horticulture qui nous a été adressé, nous devrions conclure que le *Blood fertiliser* est un engrais sans rival.

MARCHANDISES DE BANQUEROUTE. — Ces mots ne manquent jamais d'être bien accueillis par les acheteurs, attendu qu'ils sont généralement synonimes de bon marché. C'est en effet la signification que leur donne M. J. Turcotte, rue du Canal, 158, au coin de la rue Baronne, qui a reçu un grand fonds de ces marchandises achetées à très bas prix aux encans de New-York. Elles peuvent donc être cédées ici à des prix presque aussi bas et c'est pour cela que nous nous permettons de les recommander aux dames de la Nlle-Orléans.

VOYEZ LES PRIX. — Quand vous les aurez vus, vous ne direz pas que c'est trop cher: au contraire, vous direz que c'est très bon marché comme tout ce qui fait partie du magasin de MM. Théo. Danziger & Son, rue du Canal, 293, entre les rues Bourgogne et Remparts. Le stock n'en est pas moins un des plus beaux de la ville, ce qui donne une haute idée de l'habileté mercantile de la maison Danziger. Voyez l'annonce de cette maison, qui contient une liste abrégée des prix et marchandises.

Nous avons eu le plaisir de serrer hier la main à M. Jno. G. Monrose, de la maison G. de Fériet & Co, qui est de retour d'un voyage au Nord. Il nous rapporte que les gens de New York et même de la Nlle-Angleterre prenaient un vif intérêt à nos troubles et qu'ils avaient témoigné leur désappointement du résultat de la résistance à St-Martinville. On eût voulu que les janissaires de Kellogg eussent été écrasés ou faits prisonniers, parce qu'on pensait que cela eût mis fin à son usurpation. Nous remercions M. Monrose des journaux de différentes villes qu'il a eu l'obligeance de nous adresser.

CHEMISES. — 6 pour $9. — Nous pensons qu'il serait difficile d'avoir des chemises à meilleur marché, surtout quand il s'agit d'articles qui ont une valeur véritable et dont la confection est garantie. Elles égalent, dit l'annonce à laquelle nous référons le lecteur, des chemises qui se vendent $2 50 la pièce partout ailleurs. Et qui a le mérite de ce bon marché extraordinaire? On le devine sans peine, c'est le colonel Moody, dont le magasin, situé au coin des rues Canal et Royale, contient toutes sortes d'articles brillants.

L'ÉVENTAIL DE LA CONVERSATION. — Nous appelons l'attention de nos lectrices sur l'annonce de M. Ernest Turpin, inventeur de ce nouveau genre d'éventail, qui nous paraît appelé à avoir un grand succès.

BATISTES, BATISTES. — La maison Barrière, rue du Canal 131, annonce qu'à partir de demain lundi, 19 du courant, elle mettra en vente un choix fort riche de batistes à des prix variant de 19 à 36 cents la yarde. C'est bon marché.

CENT PIANOS. — M. Louis Grünewald, rue du Canal, 129, a à vendre une centaine de pianos des meilleurs facteurs connus, soit d'Amérique, soit d'Europe. Ces pianos de seconde main sont droits et carrés et peuvent se payer en versements mensuels. On peut aussi les louer avec le privilège d'acheter et alors les mois payés sont à déduire du prix total. Les vieux pianos sont reçus en échange pour la valeur qu'ils peuvent avoir encore. M. Grünewald est disposé, en outre, à faire tous autres arrangements que de raison.

☞ On trouvera un grand assortiment de macaronis, vermicelles, et autres pâtes et de l'extrait de café à la grande fabrique de Norman & Reiss, rue de la Vieille-Levée.

LIQUIDATION POSITIVE, GRANDS SACRIFICES. — Voici une nouvelle qui mérite d'attirer tout spécialement l'attention des dames. MM. M.L. Byrne & Co, ayant été subitement obligés de quitter le magasin actuellement occupé par J. H. Wilson, ont dû transporter provisoirement leurs marchandises au No 203 de la rue du Canal, entre Bourgogne et Remparts et ils se sont, en conséquence, décidés à écouler tout leur fonds à un grand rabais. Tous leurs articles seront marqués en chiffres connus. A partir de mardi leur magasin sera ouvert de 9 heures du matin à 6 heures du soir.

LES TRAINS DU LAC. — Les trains du chemin de fer de Pontchartrain font de fréquents trajets de la gare des Champs Elysées à Milneburg, s'arrêtant rue Claiborne pour mettre à terre et recevoir des passagers. Le nouveau tableau du service est dans une autre colonne. A ce sujet, il faut remarquer que tout invite les promeneurs à se porter à Milneburg où l'on trouve les excellents restaurants de Miguel, Denéchaud et Bellman qui offrent à leurs nombreux patrons une table recherchée et admirablement servie. Les maisons de bains, toutes en bon état, sont prêtes à recevoir les citadins empressés de faire ou de renouveler connaissance avec les eaux du lac. C'est aussi la saison des parties de bateau et de pêche. Il n'est pas besoin de dire que l'extrémité du chemin de fer Pontchartrain au lac est le lieu le plus attrayant de tous les environs. Ce fait, du reste, est attesté par les nombreux visiteurs qui se rendent chaque jour de l'été à Milneburg. 2

SIROPS, CANDIS. — Les sucreries, bonbons, chocolats, surtout les candis qui sortent de la fabrique de MM. Norman & Reiss, une des plus importantes du Sud, rue Vieille-Levée, 121 et 123, sont d'une excellence remarquable. On en parle beaucoup et leur réputation est grande, mais nous croyons qu'ils sont encore au-dessus de leur réputation. Il suffit d'en goûter pour en être convaincu. La même fabrique s'occupe aussi de gateaux, de pièces montées et de tout ce qui se rattache au commerce de la confiserie. La même établissement fournit à la consommation des macaronis, du vermicelle, des extraits de café et beaucoup d'autres articles des plus recherchés. Quant aux sirops que fabriquent MM. Norman & Reiss, ils en ont toujours un assortiment fort riche et provenant des fruits les plus estimés d'Europe et d'Amérique. On peut dire sans exagération que ces sirops sont d'une finesse extrême et d'un goût tout à fait supérieur.

☞ Où trouve-t-on un assortiment varié de candis de toute espèce? A la grande fabrique de Norman & Reiss, rue de la Vieille-Levée Nos 121 et 123.

L'AIR DES LAMPIONS
SOUS TIBÈRE.

Je suivais tranquillement le boulevard de Sébastopol, rêvant, comme à mon ordinaire, quand je fus rencontré par un de mes amis. Il me cria avant même de m'avoir joint: "Eh bien, êtes-vous toujours aussi satisfait du présent? Me blâmerez-vous encore de vanter les anciens et de m'emporter contre les brouillons? Tenez, vous aurez beau dire, jamais on n'a eu autant à se plaindre."

J'aurais vainement essayé d'arrêter ce flux de paroles, torrent rapide, grossi par la préméditation. C'était, en effet, pour répondre à des propos d'un autre jour, que mon ami me jetait ainsi ces apostrophes.

J'ai laissé passer l'orage et demandé cinq minutes pour répliquer "Vous les avez," dit mon interlocuteur; car, au fond, c'est le meilleur des hommes. Voici donc ce que je lui ai raconté:

— Vous avez, lui dis-je, si vous n'avez pas lu ses écrits, entendu parler tout au moins de Théophraste, l'auteur des *Caractères*. Il se vanta, au début de son livre, de l'avoir fait à l'âge de quatre-vingt-dix-neuf ans. Cette œuvre est la revue des principaux ridicules de l'époque; parmi les types, je rencontre le bavard au cerveau vide. Je ne veux pas faire de comparaison, mais je tiens à constater un simple fait, c'est que dans ce morceau, qui est le troisième de l'ouvrage, le bavard *Adoléké* y est noté comme vantant le temps passé. La phrase de Théophraste est à peu près celle-ci: "Ensuite, continuant son bavardage, il dit que les hommes de maintenant sont de beaucoup plus mauvais que les anciens." C'est déjà bon pour moi que de trouver un appui chez un homme d'esprit dont les œuvres remontent à quatre siècles avant notre ère. Horace, le bon Horace, s'est aussi moqué des louangeurs du temps passé et je sais, vous le voyez, en assez bonne compagnie.

Là-dessus mon ami se mit à rire et me demanda si les anciens avaient été aussi niais que certaines gens d'aujourd'hui, qui se complaisent à répéter un tas de sottises.

— Où avez-vous vu par exemple, ajouta-t-il, qu'on se soit mis à crier à Athènes ou à Rome: "O hé Lambert!" ou bien: "Des lampions! des lampions!"

— Je ne puis pas préciser, lui ai-je répondu, si l'on a crié les mots que vous rappelez, mais certes on en a hurlé d'autres par les rues et les chemins, au cirque ou à l'amphithéâtre, qui le valaient pas mieux. Parlons des surnoms ajoutés aux véritables noms et vous verrez que, parmi les Cornélius, les uns avaient été appelés les Bâtons, *Scipiones*; que d'autres étaient dits le Gros-Mollet, *Sylla* ou *Sura*; et Licinius était appelé le Gras, *Crassus*; son parent était surnommé la Lamproie *Muræna*.

Parmi les Juniens, nous avons Junius le Sot; *Brutus*: Junius l'Outre, Junius *Silanus*. Cicéron voulait dire Pois-Chiche, et Lucius Sergius était appelé la Petite-Chienne, *Catilina*.

Je puis continuer la liste, mais ce qui précède suffit à vous montrer la tournure des esprits. Ajoutez que l'on en disait bien d'autres quand on escortait le triomphateur. Ses soldats marchaient en chantant les choses les plus cyniques qu'il soit possible d'imaginer, pendant que les poètes payés, rangés autour du char du héros, le criblaient des injures les plus sales et les plus infâmes. Vous savez ces choses-là mieux que moi et vous me pardonnerez de vous les rappeler. Quant au cri répété: "Les lampions! les lampions!" si je n'ai pas trouvé que le mot fût usité, au moins ai-je le soupçon que l'air était fort en vogue il y a des siècles.

— Pour cela, me dit mon ami, je vous défie de justifier votre assertion.

— J'accepte le défi et vous serez mon juge, ai-je répliqué.

J'étais allé la veille à la bibliothèque nationale faire des recherches. Le Mémoire de M. Leclerc sur les journaux chez les Romains a été un des ouvrages que j'ai consultés. J'y ai trouvé des indications suffisantes pour établir dans mon esprit la certitude qu'il y avait eu un "journal officiel de l'empire," dès le règne de Tibère.

Les notes placées à la fin du volume contiennent certains extraits de ce journal, dans lequel il est fait mention des acclamations dont le Sénat saluait la nomination des empereurs. Je me rappelai, en lisant ces textes, que ces acclamations et d'autres étaient répétées au théâtre. Or, il est dit dans Pline l'ancien, si je ne me trompe, que les spectateurs poussaient leurs exclamations en les rythmant et en s'accompagnant de castagnettes faites d'assiettes ou de tuiles cassées. Sur quel air allait-on? Le rhythme de la polka, qui est celui de toutes les danses primitives, fut naturellement employé. Il s'adaptait d'ailleurs merveilleusement à la prosodie latine, et nous savons que ces acclamations étaient en général en vers. Je vais vous en dire deux, l'un qui est cité par Tertulien; l'autre est extrait de l'historien Tranquillus. Le premier est tout à fait louangeur, et il s'adapte si parfaitement avec l'air des *Lampions*, qu'il n'y a pas à s'y tromper:

De nostris | annis ti | bi Jupiter | augeat | annos.

J'aurai peut-être plus de peine à vous convaincre pour le second, et j'aurais dû, pour éviter vos critiques, ne vous parler que du premier. Cependant je vous ferai remarquer que la véritable prononciation est en ma faveur: Germanicus ayant été très malade, disent les historiens, la nouvelle de sa guérison parvint à Rome. Aussitôt la joie fut dans tous les cœurs et le Cirque retentit de ces acclamations:

Salva Roma, salva patria, salvus est Germanicus,

que l'on scandait ainsi:

Salva Ro | ma salva | patria | Salvus est Ger | manicus.

En effet, dans le discours, *est* disparaissait et il ne nous reste donc que le nombre de syllabes demandé pour notre rhythme. Ajoutons que les braillards prétendaient, en vantant Germanicus, faire pièce à Tibère, et vous aurez un pendant à tous les cris railleurs et impudents dont vous vous plaignez.

Par conséquent, AUJOURD'HUI, même par ses petites faiblesses, n'est pas plus mauvais qu'HIER.

Mon ami s'est mis à rire, puis il m'a quitté en me serrant la main, en murmurant:

— Ce diable-là sera toujours le même!

J'espère que, pour cette fois, il aura raison.

Je n'ai jamais cherché que la vérité et ne voudrais pas prendre une autre route.

MALAPERT.

UN SUICIDE DE CANTATRICE. — Une de nos anciennes cantatrices, Mlle Dupuy, qui avait déjà, à la Nouvelle-Orléans, tenté ou fait semblant de se suicider, vient, parait-il, de recommencer. Nous lisons dans le *Figaro*:

Mademoiselle Mathilde Dupuy, la jolie Mathilde Dupuy que nous avons connue et applaudie à l'Opéra-Comique, se serait suicidée à Buénos-Ayres.

Nous espérons encore que cette nouvelle sera démentie.

— On écrit de Berlin, au *Courrier du Bas-Rhin*, qu'en présence des derniers événements et en considération de l'attitude hostile de la population de Strasbourg, il est question dans la chancellerie de l'empire de prolonger encore d'un an la période de dictature en Alsace.

LE LENDEMAIN DE L'ÉLECTION.

On lit dans le *XIXe Siècle*, sous la date du 29 avril:

Les membres du comité Carnot sont allés à l'Elysée. M. le président de la République, qu'ils allaient voir la veille au soir, leur avait donné rendez-vous pour le lendemain, et ils se sont rendus à son appel.

Un journal du matin rapporte, avec complaisance pour quelques journaux légitimistes du soir, rapporte que M. Arago ne devait pas assister à l'entrevue. Nous sommes décidés de lui donner un démenti. Non seulement M. Arago était présent; mais encore c'est lui, paraît-il, qui [illegible]. Il a expliqué à M. Thiers l'opinion du comité Carnot, et c'est à lui que M. Thiers s'est adressé.

Le président de la République a expliqué à ces messieurs que si, personnellement, il était touché de l'échec de M. de Rémusat, il n'acceptait pas le résultat dans ce que voulaient y attacher certaines personnes de son entourage. "Je sais bien, a ajouté M. Thiers, que c'est surtout contre l'Assemblée que Paris a voté; mais je ne suis pas maître de dissoudre la Chambre, c'est elle seule qui peut le faire, et la nomination de M. Barodet est de nature à l'effrayer."

Les membres du comité Carnot, MM. Langlois, Tirard, Lafelonye, Arago, paraissaient, à la sortie, satisfaits de l'attitude de M. Thiers.

Les ministres sont ensuite arrivés à l'Elysée, et M. Thiers a présidé le conseil.

Nous n'étonnerons personne en disant qu'il y a été parlé de l'élection de Paris et des conséquences qui pourraient en découler. Naturellement les droitiers du cabinet ont pris texte du succès de M. Barodet pour pousser M. Thiers à s'appuyer sur la droite. Rien du reste n'a transpiré sur ce qui s'est passé en conseil; un ministre, ne le nommons pas, ayant demandé à ses collègues de garder le secret le plus absolu; mais M. Thiers ne faisait aucune difficulté de dire et de répéter à toutes les personnes qui venaient le voir que l'élection de Paris n'aurait pas pour résultat de le faire pencher à droite, qu'il était fermement convaincu que la République était le seul gouvernement possible et que les fautes mêmes d'une portion du parti républicain ne pourraient le faire changer d'opinion; que d'ailleurs il était bien persuadé que beaucoup de ceux qui avaient voté pour M. Barodet ne lui étaient pas hostiles et croyaient de bonne foi consolider la République.

Interrogé sur ce qu'il ferait au point de vue du suffrage universel, M. Thiers a répondu qu'il était décidé à respecter l'intégrité du suffrage universel et que l'échec de M. de Rémusat ne modifierait pas ses idées. Ce dernier, du reste, a affirmé aussi ses principes à cet égard.

— Je n'ai pas été nommé, aurait-il dit, mais cela ne change rien à ma manière de voir; j'ai dit que je voulais la consolidation de la République et l'intégrité du suffrage universel, je défendrai ces idées dans le sein du conseil tant que je pourrai y rester.

Ces faits sont évidemment très consolants pour le parti républicain, et sont de nature à calmer les inquiétudes des vrais conservateurs.

— La politique du message, le président reste dévoué à la politique du message: tels sont les propos que répétaient tous les républicains en sortant de l'Elysée. Et l'on paraissait heureux de constater que le mal n'était pas aussi grand qu'on avait le droit de le craindre. Espérons que la République ne souffrira pas trop de cette crise.

Le conseil des ministres doit se réunir tous les jours, à partir de demain, pour préparer la loi électorale et la loi de la transmission des pouvoirs qui doivent être présentées à l'ouverture de la session. MM. de Rémusat, Léon Say et Jules Simon, qui représentent le parti républicain dans le conseil, paraissent appelés plus particulièrement à aider le président dans la préparation de ces lois.

Et M. de Goulard?

Il est ministre de l'intérieur, cela suffit à sa gloire! Mais c'est égal, il ne paraissait pas satisfait hier!

Le *Soir* est un peu plus explicite dans la partie de son récit où il est question de M. de Rémusat. Nous le citons:

M. de Rémusat, survenu au cours de l'entretien, a déclaré très catégoriquement qu'il n'avait pas eu un seul instant la pensée de donner sa démission. Il est résolu à lutter courageusement jusqu'au bout et à continuer, tant que l'Assemblée ne l'aura pas renversé, à prêter son concours à M. le président de la République. Il a exprimé le regret que la majorité des électeurs de Paris n'ait pas eu confiance dans la franchise de ses déclarations; mais il n'a au fond du cœur aucune amertume, et il n'en travaillera pas moins avec résolution et courage à la consolidation de la République.

TROP DE BÉMOLS À LA CLEF. — Le Théâtre-Lyrique a eu pour directeur, en d'autres temps et en d'autres lieux, un brave homme d'une ignorance proverbiale en tout, et surtout en musique.

On répétait à l'orchestre et la répétition ne marchait pas. Le directeur s'impatientait et injuriait MM. les cors, qui conséquaient à qui mieux mieux.

— Monsieur, se décida à dire l'un d'eux, ce n'est pas de notre faute, c'est trop difficile. Il y a cinq bémols à la clef!

Le directeur interpella le compositeur.

— Dites donc, mon cher, ôtez donc deux ou trois bémols à ces messieurs, puisque ça les gêne; quelques bémols de plus ou de moins, qu'est-ce que ça vous fait? D'ailleurs, si vous y tenez, vous pourrez les ajouter aux premiers violons!

Ceci nous rappelle l'histoire de Déjazet avec la mère X..., directrice d'un théâtre de province. Déjazet venait jouer en représentation. Elle demande à avoir un trémolo à son entrée. Un trémolo, dit la mère X..., sois tranquille, ma fille, tu en auras un. Tu n'en veux pas deux.

— Non, répond Déjazet, en riant, un suffira.

La mère X... fait venir le garçon des accessoires et lui demande s'il a un trémolo dans le magasin, et, sur sa réponse négative, elle lui ordonne d'aller en acheter un.

Le soir, Déjazet fait son entrée, pas de trémolo. Elle se plaint à la mère X... qui lui répond: "que veux-tu, ma petite, j'ai fait courir tous les magasins de la ville, par le garçon, il n'a pas pu en trouver. Une autre fois, apportes-en un de Paris.

On en rit encore à Brest, où ceci se passait.

☞ Les acheteurs de la campagne et de la ville trouveront, au plus bas prix du marché, tous les articles se rattachant au commerce de confiserie, chez Norman & Reiss, rue de la Vieille-Levée, Nos. 121 et 123

— L'*Univers* publie sur le suffrage universel un article qui n'est qu'une longue satire, et dont on peut juger par ces seuls mots: "Le Mexique a la fièvre jaune; nous avons le suffrage universel."

Nous lisons dans le *Figaro*:

Ne terminons pas la *Journée* sans offrir toutes nos félicitations à notre collaborateur Xavier Eyma, qui a gagné hier, à la loterie du Nouvel Opéra, une bouteille de bière médicinale.

Avec beaucoup de grandeur d'âme, il nous a offert à tous d'en goûter. Le *Figaro* tout entier a refusé cette offre, et notre ami a remporté sa bouteille en murmurant:

— C'était pourtant de bien bon cœur!

— L'autre soir, au ministère de l'instruction publique, M. Jules Simon présenta l'artiste Planté à M. Thiers, en ces termes:

— M. Planté, le roi des pianistes.

— Vous voulez dire le président? répliqua en riant M. Thiers.

Il y a quelque part un pianiste roi qui faisait autrefois le tourment de Rossini. Jamais il ne manquait de lui rendre visite quand il venait à Paris. C'est le roi de Portugal.

A peine entré chez le maëstro, il se campait au piano et écorchait une suite de motifs d'opéras du maître, en cognant, avec la main gauche, la même note, toujours la même note, et faisant le chant, tant bien que mal, plutôt mal, avec la droite.

— Cher maître, dit-il un jour, ne faites pas attention à la main gauche; j'y suis moins exercé et je fais toujours la même basse.

— Au contraire, répondit le malin singe de Pesaro, comme il l'appelait, cela prouve la fermeté du caractère de Votre Majesté.

— Propos d'un archi-réactionnaire: Ce qu'il faut à la France, c'est un sabre, et, présentement, elle n'a que des rasoirs!

LA CRISE POLITIQUE EN FRANCE. — Le correspondant du *Journal du Hâvre* termine ainsi la lettre qu'il écrit de Paris le jour de l'élection:

L'incident qui s'est passé, hier, à la commission de permanence, a vivement mécontenté M. Thiers, et il faut vous attendre à de graves événements politiques d'ici à peu de temps, quelle que soit d'ailleurs l'issue de la lutte électorale. Si M. de Rémusat est nommé, le changement de ministère paraîtra tout aussitôt à l'*Officiel*, et la politique entrera dans une voie décidée qu'elle n'a pas encore connue depuis deux ans, sinon la droite nous fera payer cher nos illusions et nos espérances.

— L'administration de l'exposition de Vienne transmet la communication suivante:

Afin de faciliter aux personnes peu aisées le séjour de Vienne durant l'exposition, on vient de convertir de grands locaux en dortoirs et de créer des baraquements qui contiennent environ 4,000 lits.

La direction générale de l'exposition pense, néanmoins, que ces mesures pourraient être insuffisantes, si les arrivées et les départs de cette catégorie d'étrangers n'étaient pas réglés de manière à éviter les encombrements.

Pour atteindre ce but, il serait à désirer que les personnes qui veulent voyager ainsi en avisent le bureau de l'établissement, soit par le télégraphe, soit par la poste, la direction de police de Vienne du jour de leur arrivée, ainsi que de la durée projetée de leur séjour, et de ne se mettre en route que dans le cas où cette autorité pourrait répondre de leur installation.

UN INSULTEUR DE PRETRES. — La 7me chambre a jugé samedi une affaire que le *Figaro* raconte ainsi:

Il y a quelques jours, l'abbé Huot, vicaire de [illegible], passait sur le boulevard [illegible] devant un café. Un homme qui était à la porte de cet établissement, le [illegible] un [illegible] fois et dit à ses voisins: "Regardez-moi ce [illegible]! C'est un [illegible]" [illegible]

L'abbé Huot alla droit à l'homme et lui demanda ce qu'il voulait. L'insulteur se tut aussitôt, et le prêtre reprit sa route.

Mais l'homme le suivit, marcha à côté de lui d'un air furieux et, le [illegible] l'injuriait: "Drôle, calotin, homme noir, homme à lanternes." La foule se forma, sans même avoir l'idée de prendre parti pour le prêtre, au contraire.

Ce dernier entra alors dans une boutique. Là il trouva un officier dont il était [illegible], paroi [illegible], qui l'a conduit au bureau d'honneur. M. Cléris, sous-lieutenant au 69e de ligne, sortit aussitôt et sans s'amuser à discourir avec la foule, requit un soldat et un sergent de ville, et fit arrêter l'homme qui était la cause du scandale.

Le prisonnier [illegible] Davrainville, [illegible] de Neuilly, et [illegible] de femme, une profession peu guerrière, comme on voit.

M. le président de la chambre lui a fait observer qu'il avait d'autant plus tort que les gens de sa sorte avaient été anciennement à crier jadis: A Berlin! et à rester chez eux quand il s'était agi de se battre. [illegible]

Davrainville a été condamné à 15 jours de prison et 100 francs d'amende.

HYGIÈNE. — Le *Journal des Débats* analyse un très intéressant ouvrage sur l'*Hygiène* de M. Riant, et en même temps il se pose une question qui semble n'être pas douteuse si l'on s'en rapporte à l'usage, mais qui, au point de vue de la science, n'est pas résolue aussi simplement: le bouillon est-il un aliment?

L'eau dans laquelle on a fait bouillir la viande contient de l'albumine et de la graisse; mais la première constitue l'écume, la seconde les yeux du bouillon, toutes deux sont presque complètement enlevées et avec juste raison; elle renferme en outre une très faible quantité d'osmazône, principe azoté, et une quantité notable de sels de potasse. Ces derniers ont une faible valeur nutritive; ils sont en grande partie expulsés par les voies naturelles, tandis que les sels de soude sont, au contraire, un des éléments constitutifs du sang et des tissus; mais ils ont une propriété incontestable, ils excitent l'appétit et préparent une digestion facile. Aussi, quoique le bouillon soit un mauvais aliment, loin de le proscrire, nous n'hésitons pas à le conseiller comme la meilleure préface du repas, bien plus hygiénique que tous les mélanges alcooliques décorés du nom d'apéritifs.

Puisque nous en sommes à l'*hygiène*, citons, à titre de renseignement seulement, ces quelques lignes sur l'usage du savon:

Si nous passons à un autre sujet, les soins du corps, nous commençons par étudier la structure de la peau; d'abord, l'épiderme, formé de cellules qui se développent, meurent et sont dans un état de mue perpétuelle; puis le derme, contenant les glandes sébacées, véritables pots de pommade naturels qui secrètent une matière huileuse; et les glandes sudoripares, qui produisent la sueur. Lorsqu'on frotte la peau avec du savon, on imbibe les couches épidermiques superficielles ainsi que les corps étrangers et on les détache; puis on déblaye les ouvertures des glandes, et en activant leur sécrétion on active les fonctions de la peau; aussi ne faut-il pas craindre d'user et d'abuser du savon.

— Mme Nilsson est engagée par M. Strakosch pour une tournée en Amérique.

La célèbre cantatrice reçoit UN MILLION pour deux cents représentations. Tous ses frais de voyage lui sont payés en dehors.

LE MANGEUR DE FRANÇAIS. — La *Gazette de Cologne* annonce la mort du publiciste allemand Wolfgang Menzel bien connu par sa polémique violente contre la France, ce qui lui avait fait donner, dans son propre pays, le surnom de *mangeur de Français* (*Franzosenfresser*). Menzel était né en 1798 à Waldenburg, en Silésie.

— Un mot de Lafont, qui prouve que ce comédien, s'il était souvent spirituel, n'était pas toujours modeste:

Un directeur de théâtre, dans une ville de second ordre, voulant avoir Lafont en représentation, lui demanda pourquoi il exigeait de lui, humble, un prix plus élevé que celui qu'il exigeait des directeurs de Lyon, Bordeaux, Marseille, etc.

— La différence, répond l'artiste, est pour compenser ce que je perds en dignité quand je joue dans votre bourgade...

LE PAIN DE SUCRE RENVERSÉ. — On lit dans une revue anglaise:

Avez-vous vu des enfants renverser un pain de sucre et s'obstiner à vouloir le faire tenir en équilibre sur sa pointe. Il vacille et tombe; on le relève, il retombe, roule à terre, se souille, s'écorne et s'ébrèche. On recommence et cela dure jusqu'à ce qu'à force de chutes le pain de sucre se fende, se fracasse et jonche le sol de ses débris. Avez-vous vu cette expérience? — Vingt et vingt fois! — Alors vous avez tout ce qui s'est passé et se passe en France depuis longues années.

Liste des Lettres Françaises, Italiennes et Espagnoles restant au bureau de la Poste, le 18 mai 1873.

OUVERT, LE DIMANCHE DE 9 A 11 HEURES A. M.

Les personnes réclamant leurs lettres sont priées de dire si elles sont annoncées. Pour les lettres locales et des Etats-Unis, voir les journaux anglais.

A	M
Alaimo Antonio	Mansett Pierre
Arleu Justin	Malaon Marcel
B	Mattina Antonio
Bec Denis	Mollas Cha
Basile Giovanni	Mirto Angelo
Bassamano Nicolas	Michaut Mr
Busaneto Giacomo	Moquina Giuseppe
C	N
Cognewich Dimitrio	Nonque Pierre
Cusimano Nicolo	Nicolich Michele
D	P
D'Aquin Adolphe	Pittari Francesco
Dawson Mr	Puppori Luigi
E	Palmisano Domenico
Emmanuel Georges	Palmisano Giuseppe
Estampes Pierre	Puccetti S
F	Pepin M R
Ferriere Giovanni	Pisano Giuseppe
Fallo Carmello	Palmisanano Francesco
Fernandez y Alvarez José	R
Ferrand Baptiste	Rubino G
Frey Christian	Russo Angelo
Fink John F	Rubino Agustin
G	Russo Leopoldo
Gallardo Carlos	S
Giampino Giuseppe	Sparo Bartolo
K	Schiattarella Fco
Kraemer Jean	Spano Raimondo
L	Schiattarella Giovanni
Lauranda Pascal	[illegible]
Lery B	[illegible]
M	V
Maccaro F	Verdichiasi Antonio
Macchino Baptiste	Verges Jean Claude
Marchal Jale	Z
Mastre Domenico	Zanno Antonio
Mancuso Domenico	Onofrio
Massari Vincenzo	

LISTE DES LETTRES DES DAMES

B	P
Bacquet Mme	Perverino Maria Mme
C	R
Cretia Mme	Rodriguez Fco Mme
M	
Mendez Maria Mme	

CHAS. W. RINGGOLD, Maître de Poste.

Nouvelle-Orléans, 18 mai 1873.

SPECTACLES, &c.

Théâtre de l'Opéra

Dimanche, 18 Mai, représentation extraordinaire donnée par MM. [illegible], FABRE, [illegible] BEAUVAIS, CARLY, LEPERS. LES CROCHETS DU PÈRE [illegible]. Drame [illegible] de MM. Cormon et Grangé. MADAME ATTEND MONSIEUR. [illegible]

Académie de Musique. Dernière représentation de la troupe [illegible]. FRA DIAVOLO — ET — ALADIN.

Opérettes-Bouffes — AU — CAFÉ BISMARCK, TOUS LES SOIRS.

AUJOURD'HUI, DIMANCHE, 18 mai 1873, Première débuts de la troupe Opérette-Bouffe [illegible] direction de Mlle [illegible]. Le Consent et la Porte d'Alsace. Musique d'Offenbach. Dans le programme du jour: Ouverture à 7 heures et demie P. M. Entrée libre.

Le Grand Musée d'Anatomie, Au No 49 de rue St-Charles, EST ouvert tous les jours, pour les messieurs seulement. Une LECTURE sur la nerveuse, etc. [illegible] On l'envoie franc de port; le prix est de 25 cents. [illegible] Musée d'Anatomie, No 49 de la rue St-Charles, Nlle Orléans.

JARDIN DE MAGNOLIA. LA plus belle et la plus agréable place d'amusements d'été, pour pique-niques, fêtes de famille, diners, soupers, etc. OUVERT CHAQUE JOUR. Le dimanche, grand concert gratis. Restaurant et barre pourvus de mets et de liqueurs de choix. Les jours de la semaine on aura l'usage du jardin pour rien. 4 mai—1m RICHARD HOMANN.

JARDIN DE MAGNOLIA. La plus belle et la plus agréable place d'amusements d'été pour pique-niques, fêtes de famille, diners, soupers, etc. OUVERT CHAQUE JOUR. Dimanche, le 18 Mai 1873. Grand Concert gratis et Bal. Restaurant et Barre pourvus de mets et de liqueurs de choix. Les jours de la semaine on aura l'usage du jardin pour rien. RICHARD HOMANN.

PENSION FRANÇAISE A LA BAIE ST-LOUIS. L'HOTEL STOCKTON, à la Baie St-Louis, avantageusement connu par l'élégance de sa construction, sera, à partir du 1er du mois de mai prochain, exploité sous le nom d'Hôtel Stockton. Le nouveau directeur ne se contentera pas seulement de continuer les anciennes traditions de l'établissement, mais [illegible] au service des clients. Il leur offre l'hôtel restauré à neuf, bonne et abondante table, vins exquis, service irréprochable, un prix modéré, etc. [illegible]

L'Institution [illegible] A. W. HUNTER. A. BROTHER, Président.

Eaux Minérales A CINQ CENTS LE VERRE: Vichy, Seltz, Kissingen, Blue Lick, Kissingen amer, Baden. ÉGALEMENT — Importé en bouteilles: Vichy, Friedrichshall, Bitter Water, Seltz, Congress, &c. &c. Chez ALEIX & GAUDET, Pharmaciens et Chimistes, Rue Bourbon, coin Dumaine. 27 avril—1m—F PP

AUGUSTE COUTURIE, 20........Rue de la Vieille-Levée........20 Seul Agent pour la vente des Champagne Cha. Heidsieck & Co., Cognac d'Eug. Grégoire & Co., Genièvre de Heukens & Co., Double Ancre. Offre à vendre — Cognac J. & F. Martell de 1870, 1865, 1858, 1850, etc. et S. O. P. Vins Rouges de Léoville, St-Vivien et St-Julien.

CAFÉ DE LA ROTONDE L'HOTEL ST-LOUIS. CONSOMMATIONS à 10 cents le verre. — Liqueurs de première qualité et débits toute la journée.

GRAND DEPOT DE LA BALSAMIQUE des PYRÉNÉES LIQUEUR HYGIENIQUE (approuvée des médecins) Chez MM. QUEYROUZE & BOIS Encoignure des rues Bienville et Vieille-Levée LAURENT LACASSAGNE, Agent.

CONFISERIE ADOLPHE LEMANNE, 207........Chartres Street........207 Entre Dumaine et Ste. Anne. 2 Diplômes, 1 Certificat à la Foire d'Etat de la Louisiane 1872. SPÉCIALITÉS pour Nougats montés, Gateaux et Pyramides pour Mariages. Bonbons fins assortis, Fruits du pays confits, Dragées pour baptêmes. Se charge de toutes les commandes. 23 janv—1an

On a des lettres [illegible] sur les paroisses [illegible] et [illegible] guérir tous les précieux ingrédients [illegible]. 23 mai—Dem—vile et cam

Cigares de la Havane et du Pays, CIGARETTES DE LA HAVANE ET DU PAYS. Et un assortiment complet de TABAC à chiquer et à fumer — à vendre à bas prix, par ED. L. ZELL & CO., Coin des rues Canal et Carondelet, Nlle-Orléans, Lne.

Chaux de l'Alabama. JE reçois constamment de la célèbre chaux de Shelby (Alabama) et la vend franco à très bas prix. SAMUEL JAMISON, seul Agent. 2 av—3m ou Nord de la rue Carondelet.

Aux Mères de Famille. MICHON & SCHWEITZER, No. 166, Rue Royale. Ont l'honneur d'annoncer qu'ils viennent de recevoir de Paris un grand assortiment d'objets pour PREMIÈRES COMMUNIONS, CIERGES [illegible] CHAPELETS en argent, argenté, PAROISSIENS, couvertures en ivoire, nacre, velours et maroquin, agrafes, [illegible] Couronnes de Fleurs Artificielles en toute genres, GANTS blancs de toute espèce, VOILES, CRAVATES blanches de toute qualité. — Aussi — Un grand assortiment d'objets de piété [illegible]. MÉDAILLES DE NOTRE-DAME DE LOURDES. ☞ Nôtre avons établi une manufacture de Cierges et autres de cire, [illegible].

Propriétés à vendre et à louer.

A Vendre. PRIX, [illegible] — Une résidence [illegible] Mississippi City. [illegible] S'adresser à NASH & HODGSON, encanteurs, No 5 de la rue Carondelet.

Bonne Occasion. MAISON ET CAFÉ A LOUER. A louer, le CAFÉ bien connu sous le nom de "New Brilliant Exchange" situé au coin des rues Rousseau et Clay, ayant toutes les installations nécessaires à un établissement de ce genre. Pour plus amples informations, s'adresser à G. SCIACCALUGA & CIE., Nos 144 et 146, rue Decatur, anciennement Vieille-Levée, coin Jackson. 16 mai—1m

A vendre, La Grocerie située à l'encoignure des rues Dryades et Gravier, No 33, et dans un des meilleurs quartiers de la ville pour ce genre d'affaires. Aussi, un assortiment varié de [illegible], provenant de la fabrique de Tonilla [illegible]. Les fabricants de la ville et de la campagne sont invités à venir examiner les objets. [illegible] sur les lieux. 1 er mai—1m

A Vendre ou à Louer, Une magnifique Résidence de campagne, située à Mandeville, [illegible] S'adresser à Mme Vve E. Michel, No 183, rue St-Claude, ou à A. S. Mercier, Notaire, rue Royale.

Résidence d'été à vendre. A VENDRE, [illegible] S'adresser à [illegible].

MARCHAND-TAILLEUR. PAUL BOISONNEAU, (Successeur de Paul Fouquier) 166........Rue du Canal........166 DRAPS ANGLAIS ET FRANÇAIS de qualité [illegible].

A. ROCHEREAU & CO., Sole Agents for the sale of KRUG & CO'S Champagne, COMMISSION MERCHANTS, IMPORTERS OF Wines, Brandies, Sardines, &c. 9 SOUTH WILLIAM ST., NEW YORK. 16 & 18 ST. LOUIS ST., NEW ORLEANS. ALBIN ROCHEREAU, WILLIAM T. HEPP. CHARLES T. DUGAZON. PIERRE CRABITES, HENRY MERILH.

Vor. MAIGNAN & F. LABORDE MARCHANDS-COMMISSIONNAIRES — ET — IMPORTATEURS, Nos. 22 ET 26, RUE BIENVILLE, SEULS AGENTS DE CHAS. FARRE, REIMS: VINS DE CHAMPAGNE SILLERY ET CABINET. J. B. CLERC & CO., BORDEAUX: Grande Vins CHATEAU PAPE CLEMENT. A. DE LUZE & FILS, BORDEAUX: Grands Vins Rouges du Médoc et Château Yquem. COGNAC. CHAMPAGNE VINEYARD PROPRIETORS COMPANY, Cognac. HENRY SUTTON, [illegible], MARTIN FRÈRES, [illegible], EMILLON 1818, ALEX. SEIGNETTE — La Rochelle. GENIÈVRE. Imperial Eagle — J. A. J. NOLET, SCHIEDAM. [illegible] VAN DEN BERG & CO. Xérès Sherry de PAUL, EMILE THOMAS & E. REIG. Porto Madère [illegible]. Sardines à l'huile, Conserves, etc. etc. 12 déc—

Consulat de France A LA NOUVELLE-ORLÉANS. AVIS est donné aux ALSACIENS-LORRAINS qui, par l'éloignement du lieu de leur résidence, sont dans l'impossibilité de se présenter à ce Consulat, qu'aux termes d'une décision récente du ministère de la justice, ils ont la faculté de déclarer, par voie de correspondance, leur option en faveur de la nationalité française, et qu'en ce cas, la demande qu'ils en feront à tout agent consulaire de France doit être [illegible] dans le délai de [illegible]. Le délai pour formuler ces demandes expirera le 30 septembre 1873. 1avril—12*

LA MATERNELLE. Au No 49 de la rue Carondelet. BUREAUX DE LA "MATERNELLE". Nlle-Orléans, 12 Avril 1873. A Sa Grand le Très Rév. N. J. Perché, Archevêque de la Nlle-Orléans. Cher Monseigneur — Aujourd'hui, à une réunion des directeurs de "La Maternelle", vous avez été élu, à l'unanimité, président honoraire de la Société. J'ai le plaisir de vous l'annoncer et j'espère que vous accepterez la position. Je suis avec la plus profonde [illegible] J. H. MILLER, Président. † L. M. J. Nlle-Orléans, 14 avril 1873. Au capitaine Miller, président de "La Maternelle". Cher Monsieur — J'accepte volontiers le titre de président honoraire de votre institution. "La Maternelle", car je sais qu'une pareille institution d'accorde parfaitement avec l'esprit de religion et de charité [illegible]. Je suis, cordialement, votre dévoué, † N. J. PERCHÉ, Archevêque de la Nlle-Orléans.

Société de dotation et de prévoyance des enfants. 48........RUE CARONDELET........48 [illegible] J. E. MILLER, Président. J. H. MILLER, J. A. FREDRICH, [illegible]. Le Dr J. W. VANCE. [illegible]

L'APPAREIL DE BABCOCK, A INCENDIE, ECHELLES avec l'Appareil à incendie et la Pompe de Babcock, [illegible] A. M. GRABOSE, Agent-Général, Au No. 12 de la rue de Canal et dans la St-[illegible] de l'Exposition. 24 av—3m

INTERET SUR DEPOTS. Banque des Citoyens de la Louisiane. CETTE banque émet des CERTIFICATS DE DEPOTS [illegible] 29 fév—1an

INSTITUT ST-LOUIS POUR LES DEMOISELLES Dirigé par Mme MATHEY. [illegible] Mmes LAVILLEBEUVRE et DEBON. [illegible] Rouverture des classes, LUNDI, 2 septembre.

J. DESCA, ANCIENNE MAISON L. MOULOR, No 33....RUE VIEILLE-LEVÉE....No 33. Manufacture à Vapeur de TABAC A FUMER ET A PRISER. Et Importateur de CIGARES DE LA HAVANE, TABAC A CHIQUER, PIPES, &c. 10 mars—1an Nouvelle-Orléans.

Chaudières à Sucre du Tennessee APPARTENANT A MM. WOODS, YEATMAN & CO. — [illegible] E. E. LAVILLEBEUVRE, No 32, rue Union.

H. BIER, STOCK BROKER, No. 25 Carondelet street, buck office of State and City Taxes paid at a liberal discount. 10 juin—1an

Restaurant Cosmopolitain, 19 et 23....RUE ROYALE....19 et 23 Entre les Rues Canal et Douane. LOUIS CHAPLAIN, Propriétaire. ON y trouvera tout ce que la saison apporte de mieux [illegible]. Il y a des Salons particuliers au premier; [illegible]

Avis aux dames. Teinturerie et apprêts de tout pour robes de soie, velours, [illegible]. NOUS avons l'honneur d'informer le public que, [illegible] LUNDI, 3 mars 1873, nous avons ouvert, rue BARONNE [illegible] E. BOURSIER & CO.

Faïence! Porcelaine! Verrerie et Articles de Ménage, à des prix raisonnables. E. F. MIOTON, 47........RUE ROYALE........47 AYANT, en ce moment, un stock important et varié de Faïence, de Porcelaine et d'Articles de Ménage, offre de l'écouler à des prix très-raisonnables et basés sur l'état actuel des affaires. Il invite ses marchands et les habitants de la campagne, ainsi que le public, à venir visiter le magasin avant d'acheter ailleurs.

AVIS AUX EXPEDITEURS. AUCUN RETARD QUELCONQUE A CAUSE DES GLACES ET DES BASSES EAUX. Arrivée à tous les Points du l'Ouest et Nord. Connaissement pour tous les points, aux bureaux du chemin de Fer Central de l'Illinois, No. 26 de la rue Carondelet. JAMES T. TUCKER, Agent Général.

VENTES JUDICIAIRES.

J. TUYES, G. W. NOTT, T. B. BLANCHARD vs les Commissaires Liquidateurs de l'ASSOCIATION DU THEATRE DE L'OPÉRA DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

SIXIEME COUR DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No. [illegible] — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, dix-neuf mai 1873, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété décrite ci-après:

Les Costumes, Partitions, Parties d'Orchestre, Bibliothèque, Décors, Armures et autres accessoires saisis par l'Association du Théâtre de l'Opéra. [illegible] Le tout suivant inventaires C. déposés en mon bureau pour recours. Saisis dans l'affaire ci-dessus. ☞ Conditions — Comptant au moment de l'adjudication. W. P. HARPER, Shérif de la Paroisse d'Orléans. 7 mai — 12

C. E. GIRARDEY & CO. vs J. B. ROUX-REY. SIXIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. — No. 4,640 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, dix-neuf mai 1873, à 12 heures M., sur les lieux ci-après désignés, à la vente publique et adjudication de — Le fonds de commerce situé rue Royale entre [illegible], Bureaux, Papeterie, Revues, etc., suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours. Saisis dans l'affaire ci-dessus. ☞ Conditions — Comptant au moment de l'adjudication. W. P. HARPER, Shérif de la paroisse d'Orléans. 7 mai — 12

WILLIAM E. GOLDTHWAITE vs JULES LAVERGNE. CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No. 4,351. — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MERCREDI, [illegible] juin 1873, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété décrite ci-après: [illegible] Conditions — Comptant, au moment de l'adjudication. W. P. HARPER, Shérif de la Paroisse d'Orléans. 10 mai — 23 — 1 juin

La Demoiselle E. P. E. DE LA FERRIERE vs E. L. E. BONNET. QUATRIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No [illegible]. — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, seize de juin 1873, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication des propriétés décrites ci-après: [illegible] Conditions — Comptant au moment de l'adjudication. W. P. HARPER, Shérif de la paroisse d'Orléans. 15 mai—juin 1er et 15

J. C. Van Wickle vs Auguste Lamulié. QUATRIEME COUR de DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. — No. 42,608 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le LUNDI, seize de juin, 1873, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété décrite ci-après: UNE CERTAINE PORTION DE TERRE située dans le Troisième District de cette ville, faisant face au Bayou St-Jean, rive droite, [illegible] Conditions — Comptant, au moment de l'adjudication. W. P. HARPER, Shérif de la Paroisse d'Orléans. 15 mai—23—juin 1, 15

DIVERS.

Banque du Sud. — Nouvelle-Orléans, 26 avril 1873. — Une assemblée générale des Actionnaires de cette banque aura lieu, au local de la banque, le 19 mai 1873, à midi. Par ordre des Directeurs, THOMAS LAYTON, Président. 27 avril—en 19mai

Chemin de fer de la Nlle-Orléans, de Mobile et du Texas. — A dater de 1er mai, les passagers se rendant à Donaldsonville prendront le bateau au pied de la rue Calliope, tous les matins, à huit heures et quart, jusqu'à nouvel ordre, ainsi que le train qui part du dépôt de la rue du Canal n'en partira plus à dater de jour indiqué plus haut. G. H. SCRANTON, Surintendant général. 8 avril—

APPAREIL PERFECTIONNÉ — DE — GAZ BARBARIN, A bas prix et fonctionnant avec succès à la Nouvelle-Orléans, au Mississippi et en Louisiane. [illegible] F. ROBERTS, Surintendant. Look Box 748 du bureau de la Poste.

Consulat de France. AVIS [illegible] — MAI 1873. Sont invités à se présenter à ce Consulat, pour affaires qui les concernent, les personnes dont les noms suivent: [illegible]

A	H
Albert [illegible]	[illegible]
B	[illegible]
Boucher Ju Victor	[illegible]
[illegible] Arthur	[illegible]
[illegible] Pierre Antoine	L
[illegible] Ju Baptiste	Lemoir Alexandre
[illegible] Jules	[illegible]
C	[illegible]
Cottier Albert	M
[illegible]	Martin Jean
D	[illegible]
Dubauer (Mme) Vve	N
[illegible] Eugène Jean	North [illegible]
[illegible]	P
[illegible]	Poiriers (Mme Vve)
[illegible]	R
[illegible]	Rabin Augustine (Mm)
[illegible]	S
[illegible]	Siro [illegible]
[illegible]	V
	Vincent Pierre

Le Chancelier du Consulat de France [illegible].

VENTES A L'ENCAN.

PAR S. GUINAULT. Succession d'Eugène Blanchard — No. [illegible]. PAR S. GUINAULT, encanteur — Bureau, rue [illegible] — LUNDI, 19 mai 1873, à 11 heures du matin, au coin des rues Casacalvo et Mandeville, en vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la paroisse d'Orléans, en date du 28 avril 1873, il sera vendu — Le stock d'un magasin de Groceries, comprenant: vins, liqueurs, café, gruaux, chandelles, sucre, amidon, etc. — Egalement — Toutes les dépenses et tous les comptes. Conditions — Comptant. 18 mai

PAR G. DE FERIET & CO. Vente péremptoire et sans limite, pour cause de changement d'affaires. Vente positive et sans réserve de meubles en acajou et en noyer. PAR G. DE FERIET & CO., John G. Monrose, encanteur — Bureau, No 30 de la rue Royale — MARDI, 20 mai 1873, à 11 heures du matin, il sera vendu à l'encan au No — de la rue [illegible], entre celles St. Ferdinand et Port, Un assortiment riche et varié de meubles de salon, salle à manger et chambres à coucher, [illegible] Conditions — Comptant. 18 mai

Maison et lot rue Dumaine, entre les rues Prieur et Roman. PAR G. DE FERIET & CO — Jno. G. Monrose, encanteur — Bureau, No 30 de la rue Royale — JEUDI, 22 mai 1873, à midi, à la Bourse d'Encan de la rue St-Louis, il sera vendu à l'encan la propriété décrite ci-dessous: Un certain lot de terre, situé dans le 3e de District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dumaine, St-Philippe, Prieur et Roman, [illegible] Conditions: Un tiers comptant, le reste à un an de crédit, [illegible] Acte de vente pardevant Octave de Armas, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 18 mai

La résidence bien connue, de Boulanger. Grande et agréable résidence de famille et terrains de prix pour bâtir à la Baie St-Louis. PAR G. DE FERIET & CO — John G. Monrose, encanteur — Bureau et Salle de vente, No. 30, rue Royale — JEUDI, 22 mai 1873, à midi, à la Bourse d'Encan St. Louis, il sera vendu, à l'enchère publique — Trois certains morceaux de terre situés dans la ville de Shieldsboro (Baie St-Louis) désignés par les lettres A. B. et C., faisant face à la Baie St-Louis et ayant les dimensions suivantes: [illegible] Les actes de vente pardevant C. Cuvillier, notaire public, aux frais des acquéreurs. 18mai

PAR PLACIDE J. SPEAR Vente renvoyée. Vente, par Catalogue, de 2000 Volumes formant la plus belle Bibliothèque qui ait jamais été offerte aux citoyens de la Nouvelle-Orléans. PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur — Bureau, No. 40 de Passage de la Bourse, entre les rues Douane et Bienville — Il sera vendu, MARDI, 20 du courant, à 5 heures et demie de l'après-midi — 2000 Volumes, formant la plus belle bibliothèque qui ait jamais été offerte aux citoyens de la Nouvelle-Orléans. Les Catalogues sont prêts: on peut s'en procurer aux bureaux de l'encanteur. Conditions — Comptant. 18 mai

Groceries fraîches pour familles — le plus bel assortiment qui ait jamais été offert à l'encan. PAR PLACIDE J. SPEAR, Encanteur — Bureau, No. 40 du Passage de la Bourse. — LUNDI, [illegible] Conditions — Comptant. 18 mai

NOUS DESIRONS QUE CHACUN se rende au Temple de Musique de BLACKMAR, [illegible] PIANOS de la Nouvelle-Orléans [illegible]

ATTENTION! Grand Déballage! G. MONIÉ, No. 34, rue Royale, coin Bienville, à l'honneur d'annoncer au public qu'il vient de recevoir de France un assortiment de PARFUMERIES, [illegible] Peignes, Brosserie, Articles de Toilette, [illegible]

GROS ET DETAIL.

COLD CREAM RACINE CALIFORNIENNE.

Cette racine a la vertu d'embellir, de donner la fraîcheur et de conserver la beauté toujours jeune. Elle a été donnée à Mme MONIÉ par une dame californienne, morte, il y a peu de temps, parfaitement conservée, à l'âge de 107 ans. Nouveau procédé pour teindre les cheveux de toute couleur, [illegible] 7 nov—1an—D Me V

DENTISTES.

Le Dr. Charles E. Kells, DENTISTE. Cabinet et domicile, No 34, rue Dauphine, [illegible] rue du Canal. Extraction des dents, sans souffrance, au moyen du gaz hilarant ou protoxyde d'azote. [illegible]

Les dents! Les dents!! GRANDE REDUCTION DE PRIX!! $30..Pour un Ratelier en or et en platine..$60 (Prix ordinaire, $100.) $15..Ratelier en argent, aluminium et autres [illegible] $5..Pour une dent aurifiée..$3 (Prix ordinaire, $ [illegible]) $1..Pour remplir une dent d'argent ou de ciment. LE Dr. G. A. ESTANCOURT, Dentiste, No 171 de la rue St. Joseph, entre les rues Camp et St. Charles, [illegible] Le mal de dents soulagé subitement. ☞ Consultations gratis. 8 avril—1m

Grande amélioration dans l'art du Dentiste. Un ratelier de DENTS de la meilleure qualité [illegible]

J. A. CASADAVANT, D. D. S. CHIRURGIEN-DENTISTE, No. 1, rue Burgundy, Encoignure Canal. Pose des DENTS artificielles sur une nouvelle base [illegible] Extraction de dents avec le chloroforme. Consultations en Anglais, en Français et en Espagnol. Venez voir la nouvelle base.

36 - - Rue Bienville - - 36 Encoignure Royale. LE Dr. L. DUPERRON, Dentiste, [illegible] 22 fév—1an

Révolution! Révolution! LES DENTS! $6.........Les Rateliers.........$ —Prix ordinaire $0— LE Dr. GEO. P. MALONEY, No 146 de la rue du Canal, [illegible]

PAR HOFFMAN MARKS & CO Marchandises sèches et Lingerie. PAR HOFFMAN, MARKS & CO. — ALEX. LEVY, encanteur, Salle d'encan, au No. 26 de la rue de Chartres — LUNDI, 19 mai, à 10 heures du matin, il sera vendu — [illegible] — Et — 3 belles malles avariées. [illegible] Conditions à la vente. 18 mai

PAR D. E. MORPHY. Farine, Porc, Breakfast Bacon, Plats-Côtés désossés, Maïs, Avoine, Son et Pommes de terre — PAR D. E. MORPHY — A. E. Morphy, encanteur. — Il sera vendu, LUNDI, 19 mai 1873, à 10 heures du matin, sur la Levée, au pied de la rue Gravier — pour le compte de qui il appartiendra — 1,363 barils et demi-barils Farine de différentes marques, [illegible] barils Porc mess, F. Wade Packer, [illegible] Breakfast Bacon, [illegible] Plats-côtes désossés, [illegible] barils de Beurre. Un lot de Maïs, Avoine, Son et Pommes de terre. Avaries et en déboursement des bateaux à vapeur JNO KYLE. Conditions — comptant. 18mai

Vente de Magnifiques Meubles. PAR D. E. MORPHY — A. E. Morphy, encanteur — Il sera vendu MARDI, 20 mai 1873, à 10 heures du matin, au magasin No [illegible] de la rue du Camp, [illegible] Un grand assortiment général de meubles magnifiques [illegible] de M. Norman Whitney, No [illegible] de la rue Bienville. Conditions — Comptant. 18 mai

PAR C. E. GIRARDEY & CO Jolie Maison à étage, No 183 de la rue des Remparts, entre les rues Ste-Anne et Dumaine. PAR C. E. GIRARDEY & CO., encanteurs, Bureau, No 17 de l'Exchange Place, — SAMEDI, 24 mai 1873, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, entre les rues Canal et Douane, il sera vendu, à l'enchère publique — Cette agréable maison en briques et à étage, avantageusement située, portant le No 183 de la rue des Remparts, dans l'îlet compris entre les rues Remparts, Dumaine, St-Claude et Ste-Anne, [illegible] Conditions — Un tiers comptant, le reste à un an et deux ans, [illegible] L'acte de vente pardevant Aldée Kerr, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

Jolie Maison en briques et à étage, en parfait état, convenant bien pour demeure ou pour club. — Vente sans réserve et à longs termes. PAR C. E. GIRARDEY & CO. Encanteurs — Bureau, No 17, Passage de la Bourse — SAMEDI, 24 mai 1873, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, entre Canal et Douane, il sera vendu, à l'enchère publique, sans réserve, pour clore une société — La jolie maison en briques et à étage, ornée avec goût et mise à neuf, située à l'angle des rues Conti et Basin, dans l'îlet compris entre les rues Basin, Conti, Bienville et Franklin, [illegible] Conditions — Un tiers comptant, le reste à un et deux ans, [illegible] L'acte de vente et les timbres aux frais de l'acquéreur, pardevant M. T. Ducros, notaire public.

Une jolie Maison en bois, à étage, No. 362 de la rue Dauphine, Et un Lot près de la rue Esplanade. PAR C. E. GIRARDEY & Co, encanteurs, Bureau: No 17 Passage de la Bourse — SAMEDI, 24 mai 1873, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, entre Canal et Douane, il sera vendu, à l'enchère publique — La jolie maison en bois, à étage, avantageusement située, No 362 de la rue Dauphine, [illegible] Conditions — Un tiers comptant, le reste à 1 et 2 ans de crédit, [illegible] L'acte de vente pardevant M. T. Ducros, notaire public, aux frais des acquéreurs. 11 mai—11,17 au 24 mai

The Freedman's Savings & Trust Co. CAISSE D'ÉPARGNE NATIONALE. Charte accordée par les Etats-Unis en 1865. SUCCURSALE DE LA NLLE-ORLÉANS: **No 182 Rue du Canal,** RECONNUS DIVANS. HEURES DE BANQUE, De 9 heures A. M. à 3 heures P. M. [illegible] C. D. STURTEVANT, A. PAILLET, Caissier. Asst. Caissier. On peut se procurer des copies de la Charte à la Banque. 5 janv—1an

PIERRE DUFORT, ENTREPRENEUR DE POMPES FUNÈBRES, A l'honneur d'informer le public que depuis le [illegible] il a transféré son établissement au No 61 de la rue St. Louis au coin de la rue Bourbon, entre les rues St. Philippe et Ursulines. [illegible]

MAISON D'ACCOUCHEMENTS, 180 rue des Remparts, entre St-Pierre et Orléans. MME E. BAUSSET, accoucheuse de la Faculté de Paris et de la Nouvelle-Orléans, [illegible] Consultations régulières tous les jours de 10 h. du matin à 1 h. P. M. E. BAUSSET. [illegible]

RESTAURANT FRANÇAIS A LA MOBILE, TENU PAR J. PACTEAU, (Successeur de Louis J. Donnat) No 11, Rue Gouvernement, près du dépôt du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans. 18 avril—2m

Baie St-Louis. MME VVE BERNARD, ayant loué à la Baie St-Louis une maison agréable, pourra y recevoir quelques familles à partir de 15 mai. Les chambres sont bien meublées et la table sera de la part de Mme Bernard l'objet d'un soin tout particulier. Pour les arrangements à faire, s'adresser rue Conti No [illegible]. 18avril—au 15mai

HOTEL SHADY GROVE. A BILOXI, Mississippi. URBAIN RAMBAUT annonce à ses amis et aux familles, qu'il a loué, pour la saison d'été, l'hôtel connu sous le nom de SHADY GROVE, dont il fera l'ouverture le 15 mai prochain. Mr. Rambaut sollicite la continuation du bienveillant patronage que le public lui a accordé dans le passé: il fera des efforts nouveaux pour s'en rendre digne. Ses conditions seront des plus avantageuses. 27 avril—6m

ASSOCIATION DU PEUPLE POUR RÉSISTER Aux Taxes inconstitutionnelles. Bureau, No 52, rue du Camp. Les membres de cette Association sont respectueusement avisés qu'il est nécessaire que tout [illegible] A JULIEN MICHEL, avocat, No 52, rue St-Charles, [illegible] Par ordre du Bureau des Directeurs, F. B. SOUTHMAYD, Secrétaire.

Femmes Mariés, ARRETEZ ET RÉFLÉCHISSEZ! Si vous aimez vos enfants. COMMENT une femme peut-elle [illegible] Célèbres Machines à Coudre de Wilson. [illegible] MACHINE WILSON [illegible] PENDANT CINQ ANS, GRATIS. Nous donnons les Machines à Coudre à l'essai [illegible] WILSON SEWING MACHINE Co. No 123 de la rue du Canal. Nlle-Orléans, 1er [illegible]

E. H. REYNES & BRO. Vendeurs Alley—Cotton Exchange Building. Banquiers et Courtiers. CHANGE sur Paris et Londres. Change à vue sur New York, San Francisco, St. Louis et Cincinnati. [illegible] New York et San Francisco. [illegible]